

remis en état avec un grand souci de fidélité, pour refléter sa participation à la flotille de pêche des grands bancs. La cale a été réaménagée pour accueillir une exposition mettant à profit l'expérience des Terre-Neuviens dans le domaine maritime. On y souligne la nécessité d'établir des limites et des instruments de contrôle et de préservation de la qualité des océans et de ses ressources pour empêcher l'épuisement accéléré des stocks de poissons par des flotilles de pêche étrangères. L'équipage de la goélette sera formé de marins terre-neuviens.

Le voyage de la Norma and Gladys servira de symbole tangible de l'intérêt que le Canada porte à la préservation de l'industrie des pêches; à ce titre, il cadre parfaitement avec la position du Canada à la Conférence sur le droit de la mer et avec le thème du pavillon canadien à l'Exposition océanographique internationale d'Okinawa.

Renseignements:

Mairuth Hodge (FAE)
Ministère des Affaires extérieures
N° de tél.: 613-992-0969